

SOLUCCIO

Compétences RH

La CCI Charente vous propose un accompagnement à la rédaction du DOCUMENT UNIQUE de votre entreprise.



>>> INFOS PRATIQUES :

€ **Coût de la formation :**
Elaboration du document :
325 € HT

Actualisation du document :
162,50 € HT

 **À qui est dédiée cette formation ?**
Restaurateurs

 **Contact et inscription :**
Céline Vrignaud
Conseillère Entreprises CCI
05 45 20 55 22
06 19 63 99 31
cvrignaud@charente.cci.fr

>>> OBJECTIFS ET POINTS ETUDIÉS

Les obligations réglementaires de l'employeur concernant les risques professionnels, sont les suivantes :

- ▶ Assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (L.4121-1)
- ▶ Assurer les principes de prévention (L.4121)
- ▶ Transcrire dans un document, l'évaluation des risques. Ce DOCUMENT UNIQUE doit être actualisé (art.R4121-1)

>>> MODALITÉS

- ▶ Visite de l'établissement
- ▶ Analyse des risques professionnels
- ▶ Proposition d'actions correctives

>>> LIVRABLE

- ▶ DOCUMENT UNIQUE